L'Engagement de progrès dans l'industrie chimique

Témoignage en Rhône-Alpes

Lyon, 16 janvier 2002

L'Union des Industries Chimiques a organisé le 16 janvier, à la Maison de la Chimie Rhône-Alpes, une conférence de presse pour indiquer les résultats acquis et les orientations du programme en Rhône-Alpes d'Engagement de progrès.
L'industrie chimique est particulièrement bien implantée dans cette région, c'est la 1ère industrie dans le bassin et la 2e au plan national. Les quelques chiffres qui suivent donnent une idée de son importance :
- 200 établissements,
- 36 000 salariés,
- 8,7 milliards d'euros de chiffre d'affaires,
- 220 millions d'euros d'investissements,
- 120 millions d'euros de taxe professionnelle.

L'UIC rappelle que l'industrie chimique est en amont de nombreuses autres industries et le ralentissement de 7 % de la production en volume par rapport à l'année 2000 est à mettre en perspective avec le ralentissement général observé pour l'activité industrielle.

En quoi consistent donc les opérations d'Engagement de progrès entreprises en Rhône-Alpes ?
Il faut tout d'abord partir d'un constat qui est le décalage entre la réalité de ce qu'est l'industrie chimique et son image dans le public.
Par exemple, 65 % de riverains de l'industrie chimique pensent qu'il y a des risques importants d'accidents de travail dans l'industrie chimique. Les statistiques de la Caisse Nationale d'Assurance Maladie répondent que c'est dans l'industrie chimique que le nombre d'accidents pour 1 million d'heures travaillées est le plus faible.
Dans une tribune libre de *Lyon Capitale* du 3 octobre 2001, Jean Ruffier, sociologue, soulignait que « *plus les installations sont complexes, mieux elles sont maîtrisées* », car elles sont coûteuses et l'on consacre des moyens à leur surveillance. Mais ajoute-t-il, les installations sont d'autant mieux contrôlées qu'elles sont productives et que leur exploitation permet sans difficulté de couvrir les dépenses de sécurité.
En 1990, l'industrie chimique française lançait une opération d'Engagement de progrès pour l'amélioration de la sécurité, la protection de la santé et celle de l'environnement.
La chimie est-elle plus polluante que les autres activités industrielles ? Cela ne semble pas exact si l'on considère certains polluants tels que SO_2, les COV, les NO_x, mais surtout l'augmentation de la production industrielle depuis 20 ans qui a été accompagnée d'une très forte réduction de l'émission de polluants.
L'Engagement de progrès en Rhône-Alpes a fait l'objet d'un suivi particulier sur les points suivants : les odeurs, les fumées, l'aspect des sites et, à partir de 1997, le bruit et l'information des riverains ont été aussi pris en considération.
La démarche repose sur un certain nombre d'actions faites dans les entreprises avec, quand il s'agit de rejets ou de bruits, un contrôle par des capteurs. Mais l'ensemble est validé par la perception des riverains.
Au total, depuis 1992, 970 actions pour un montant global de 61,6 millions d'euros ont été réalisées. Pour quelle perception ? Les interrogations effectuées régulièrement auprès des riverains montrent que ces derniers ont une perception des résultats globalement en accord avec les mesures réalisées et sont conscients des améliorations apportées.
En matière de sécurité, l'industrie chimique en Rhône-Alpes a entrepris des actions de formation du personnel des entreprises extérieures avec délivrance d'un certificat permettant l'accès sur les sites de production. Il est clair que cet aspect est important et il avait été fortement débattu lors des séances régionales de l'automne 2001 sur le risque industriel.
Le personnel des entreprises de la chimie peut bénéficier en région d'un outil spécifique : « Outil de positionnement en prévention intégrée » (OPPI), conçu par Interfora qui est un organisme de formation en chimie. Cet outil, disponible sur CD-Rom, est à la disposition des animateurs dans les industries pour une formation à la sécurité dans les entreprises chimiques.
La profession s'efforce en outre de développer des outils pédagogiques disponibles sur Internet pour l'information du public.

Les efforts de la profession en Rhône-Alpes commencent, semble-t-il, à être perçus par un public plus large. La communication dans le domaine technique est un art difficile, tant il faut être clair en restant rigoureux.
Le passage par les médias étant incontournable, peut-être y a-t-il nécessité de disposer d'un « médiateur » entre les médias et les techniciens et chercheurs, mais ne serait-ce pas là le rôle des sociétés savantes ?

Bernard Sillion

Numéro Spécial

LE MOIS PROCHAIN

Quoi de neuf en catalyse ?